



Inscription au casierb2 apres un delit pour alcool et demande de

Par **9andy9**, le **04/08/2013** à **00:37**

bj,j'ai été condamné a six mois de suspension de permis en avril 2013 je voudrai savoir combien de temps reste t-il pour delit alcool(2g)je sais que cette condamnation est marquée dans le b2.je voudrai savoir au bout de combien d'année c'est effacé(3,5ans ou plus)et comment peut'on faire pour le faire effacer.car a mon boulot ma hiérarchie m'invite a faire la demande de la médaille de travail mais je n'ose pas la faire de peur du refus a cause de cette inscription car j'ai gardé secret cette erreur et si ma hiérarchie voit cela mon avenir professionnel est fichu déjà ils suspectent quelque chose car c'est bizarre que je ne la fait pas,et comme un plan social est prévu ,si on n'est pas irréprochable au boulot(ca d'accord)ou si ils voient que j'ai été condamné c'en est fini de moi.merci de m'aider